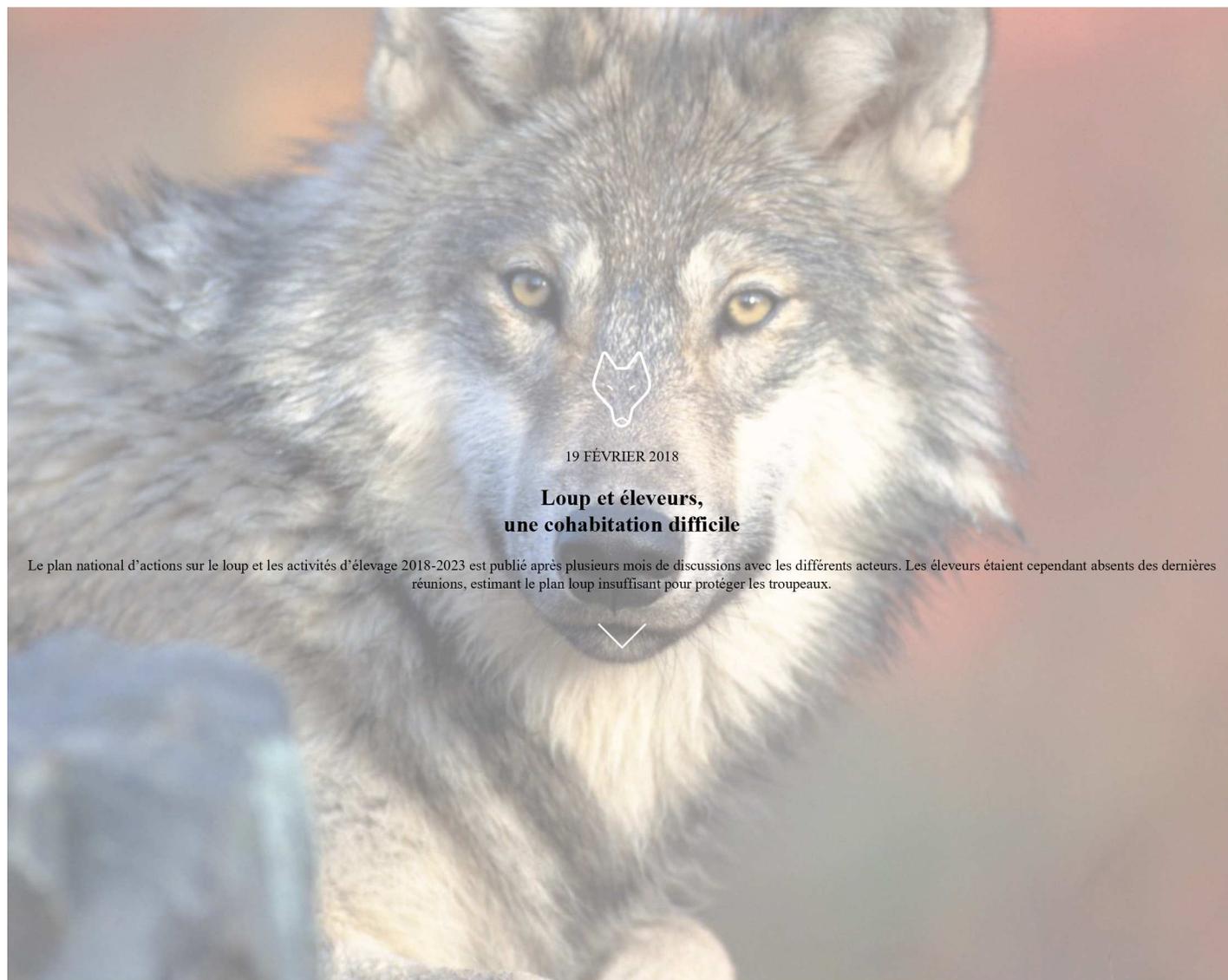


Entre les loups et les éleveurs, une cohabitation difficile

Partager facebook twitter google + linkedin pinterest

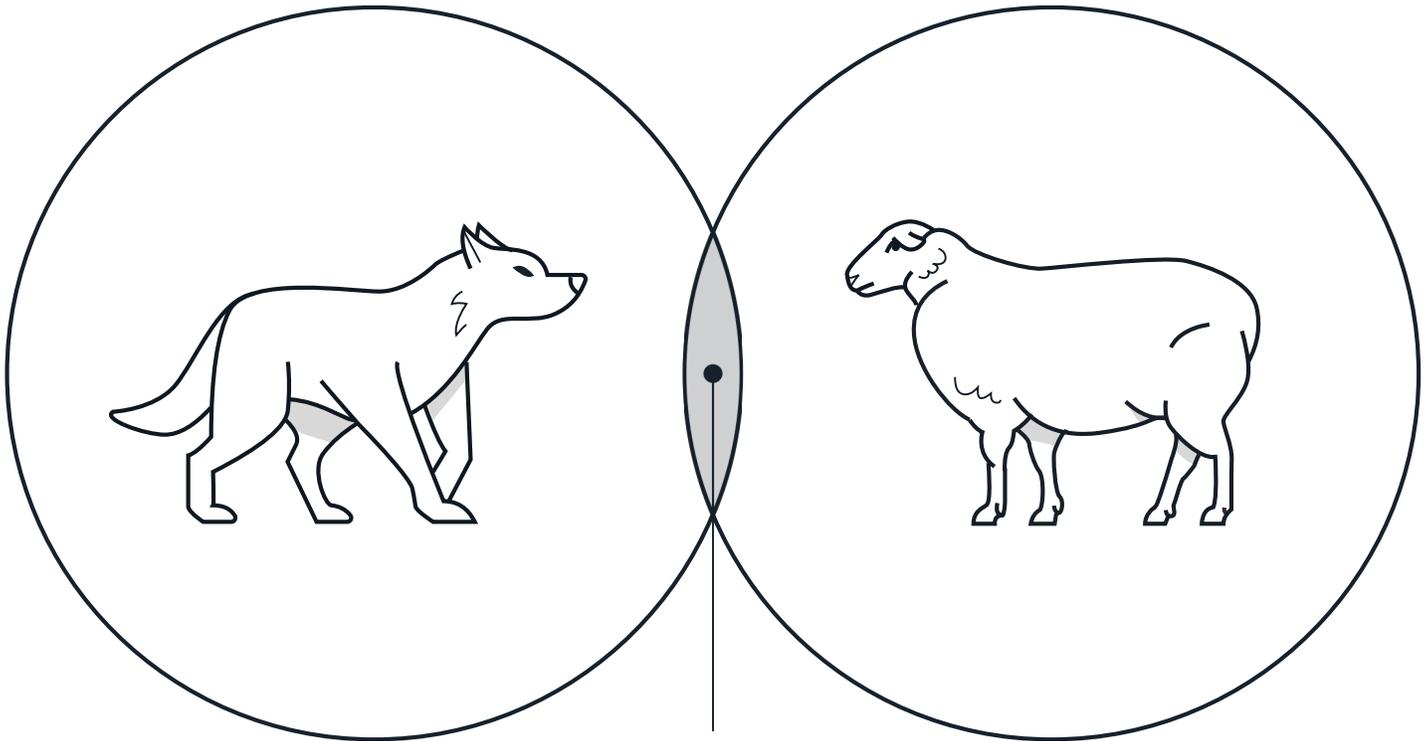


19 FÉVRIER 2018

Loup et éleveurs, une cohabitation difficile

Le plan national d'actions sur le loup et les activités d'élevage 2018-2023 est publié après plusieurs mois de discussions avec les différents acteurs. Les éleveurs étaient cependant absents des dernières réunions, estimant le plan loup insuffisant pour protéger les troupeaux.

L'exercice est un numéro d'équilibriste pour le gouvernement, entre « assurer la conservation du canidé et prendre en compte la détresse des éleveurs », qui racontent leurs difficultés à protéger leurs troupeaux de la prédation du loup.



Vers un consensus ?

D'un côté, **les défenseurs du loup se réjouissent** de son retour en termes de biodiversité. Les premières observations de travaux en Suisse suggèrent qu'en tuant des cerfs, le loup aurait permis de limiter les dégâts sur les jeunes arbres de la forêt, et donc favorisé sa régénération. Le loup est strictement protégé au niveau français et européen par la directive européenne Habitat, faune et flore de 1992 et la convention de Berne de 1979.

De l'autre, les éleveurs qui font pâturer les bêtes en montagne durant l'été (l'agropastoralisme) sont **majoritairement opposés** à la politique de protection du loup. Leur activité est essentielle à l'entretien des milieux naturels.

Le retour du loup en France

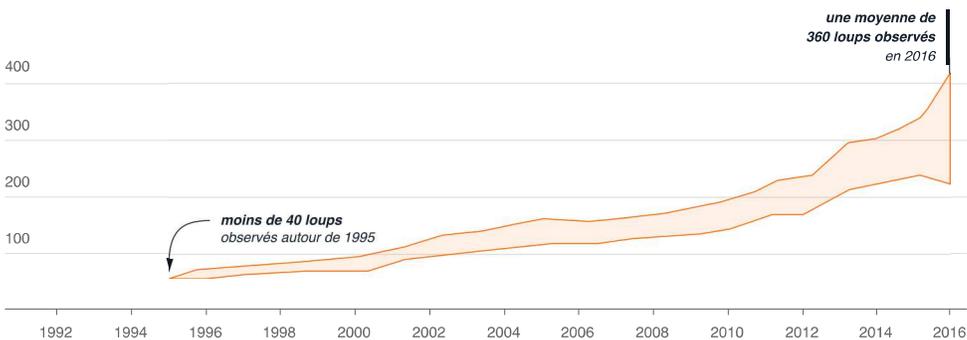
Un nombre croissant de loups



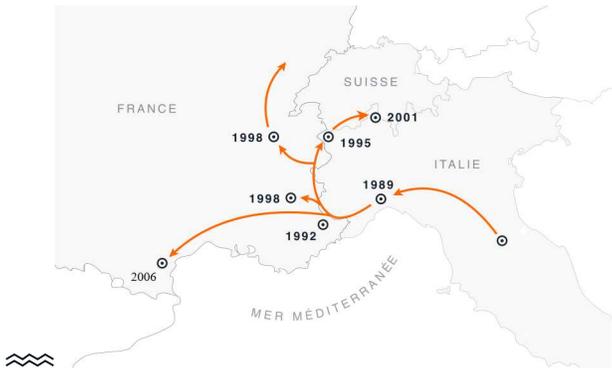
Depuis le retour du loup en France au début des années 1990, leur nombre sur le territoire est en **constante augmentation** : on en compte près de 360 en 2017. Il est aujourd'hui installé dans 33 départements et 57 zones de façon permanente.

Évolution de la population de loups

Effectif de loups résidant dans les meutes, basé sur l'effectif minimum et maximum

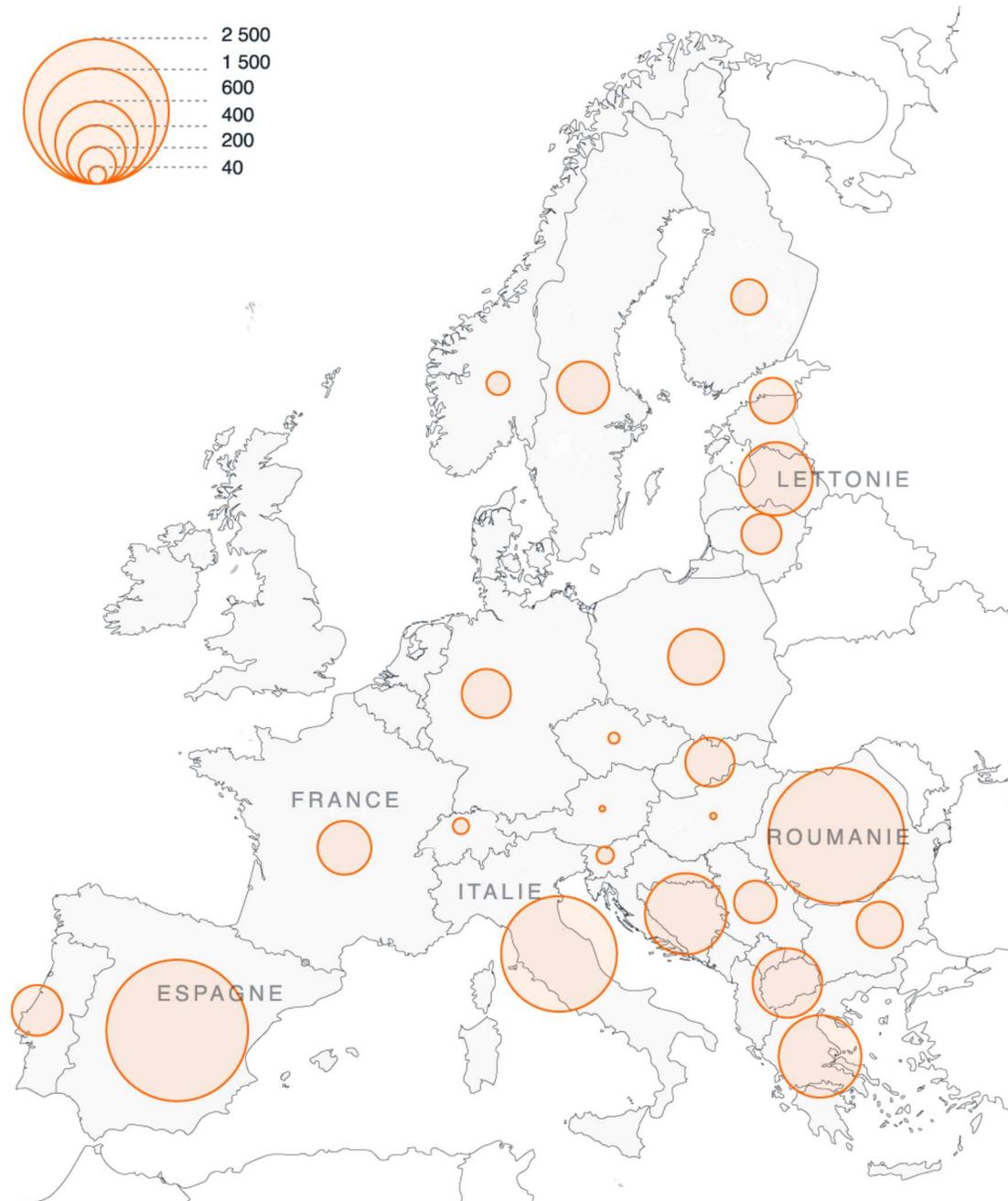


Une arrivée par l'Italie



Le loup apparaît dans le parc du Mercantour en 1992 après avoir traversé les Alpes. Réfugié dans le centre de l'Italie dans le massif des Abruzzes, il a ensuite étendu son territoire de l'Italie aux Alpes françaises, à la suite des mesures de protection prises dans les années 1970 et de l'interdiction des appâts empoisonnés. Ils sont aujourd'hui plus de 1 500 en Italie, et sont majoritairement présents dans le sud de l'Europe.

Population de loups en Europe



Une expansion territoriale rapide



La dispersion du loup s'explique par son mode d'organisation : il vit principalement en meute, soit un groupe évoluant sur un territoire d'environ 150 à 300 km², et s'organise autour d'un couple reproducteur. Au bout d'un ou deux ans, les louveteaux quittent le couple parental à la recherche d'un partenaire et d'un nouveau territoire. Appelés loups disperseurs, ils peuvent alors parcourir des centaines de kilomètres ; ce qui explique une expansion rapide des populations sur le territoire.

2003
 2003 ● ————— 2017



Une société qui avait éradiqué le loup et doit réapprendre à vivre avec



Le loup a longtemps eu mauvaise réputation ; l'animal était considéré comme un prédateur majeur, perturbateur de l'ordre public en raison d'attaques sur les animaux domestiqués par l'homme. Il a aussi fait l'objet de nombreux mythes ou fantasmes, notamment autour des attaques sur l'homme. D'importants efforts ont ainsi été déployés pour éradiquer le loup aux XVIII^e et XIX^e siècles.

difficultés grandissantes
 ser des modes d'élevage

Fin XVIII^e



Un entretien de la montagne

L'agropastoralisme permet d'entretenir les montagnes en





limitant le développement de broussailles et favorise la biodiversité. Les bêtes profitent de la fraîcheur et d'un herbage plus présent en montagne: ici un troupeau de brebis à plus de 1 500 m d'altitude, près du Mercantour.

1898

Le loup n'occupait plus que **50 % du territoire** au XIX^e : il a subi une campagne active d'éradication et vu son habitat se réduire face à la déforestation et à la forte présence humaine dans certains territoires.

Un pâturage en liberté

Les troupeaux sont laissés libres de pâturer sans limite physique de barrières, ce qui rend la protection de ces grands troupeaux plus difficile, d'autant plus qu'ils évoluent sur le territoire au gré de la présence d'herbe.

Début XX^e

La population de loup est réduite à quelques poches au début des années 1900. L'utilisation d'un poison inodore réduit encore ses chances de survie.

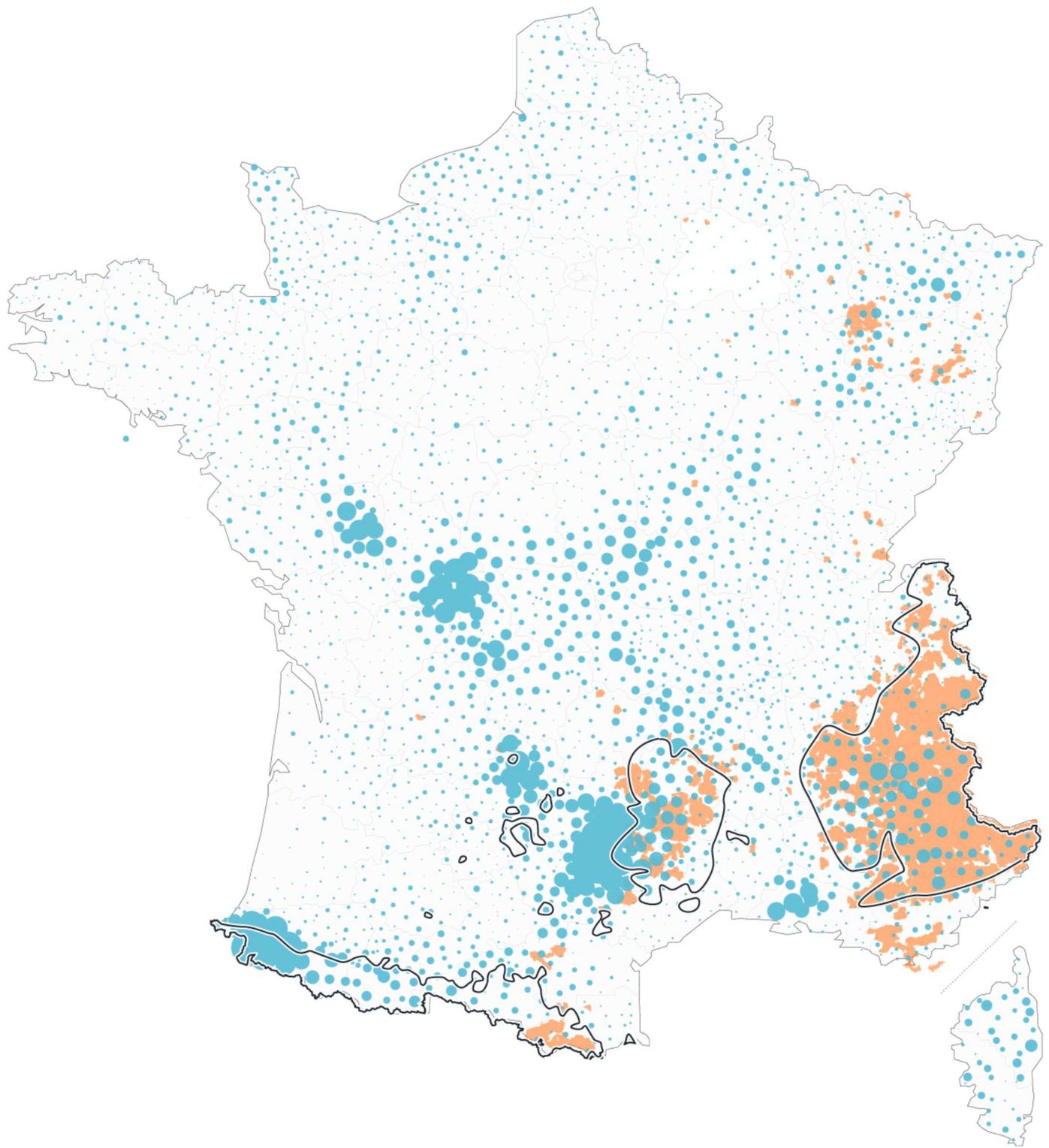
Des territoires parfois accidentés

Selon les territoires, le terrain peut être pentu, à proximité de ravins, ou escarpés, ce qui empêche les bergers d'avoir une vision sur la totalité de leurs troupeaux.

1930-1990

Le loup est **totalment éradiqué** du territoire dans les années 1930. Aujourd'hui, l'homme doit réapprendre à cohabiter avec lui, notamment les éleveurs.

AFP Photo | Anne-Christine Poujoulat

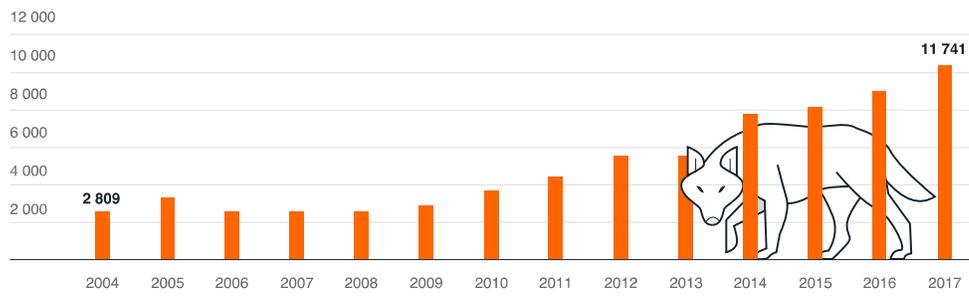


Les dégâts du loup chez des éleveurs



Le nombre de **bêtes tuées** par le loup ne cesse d'augmenter, en lien avec l'accroissement du nombre de loups, et ce, malgré la mise en place de mesures de protection.

Évolution du nombre de bêtes tuées

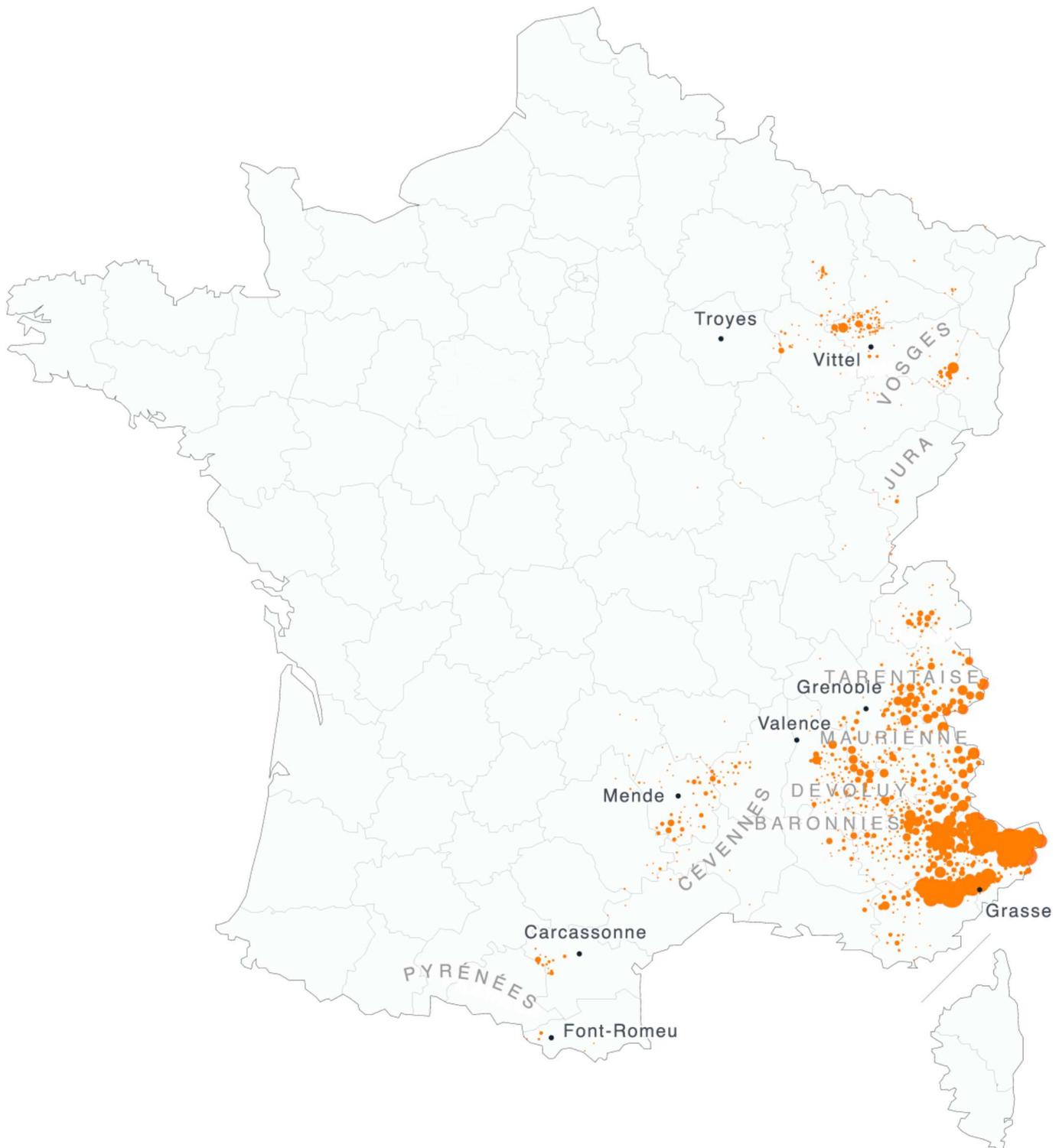


Certains territoires concentrent la prédation et sont considérés par l'Etat comme des « foyers d'attaques ». La situation est très variable d'un éleveur à l'autre : en 2014, 20 % des éleveurs touchés cumulaient 64 % des pertes, avec en moyenne quinze victimes, tandis que **80 % des éleveurs touchés se partageaient 36 % des pertes, avec en moyenne quatre bêtes tuées.**

Les Alpes, principal « foyer d'attaques »

Nombre d'attaques entre 2010 et 2017 :

- 1 891
- 1 000
- 500
- 100



Un prédateur qui marque les esprits



Pour les éleveurs, les attaques de loups sont difficiles à vivre d'un point de vue humain : dans l'excitation de la chasse, le loup tue parfois plus que nécessaire et laisse des bêtes mortes sans les avoir mangées. Il peut aussi créer des mouvements de panique qui entraînent la chute mortelle de troupeaux apeurés dans des ravins. Les morsures sont impressionnantes, et les blessures infligées aux bêtes rescapées, difficiles à soigner.

Le « plan loup », à la recherche d'une cohabitation

Depuis 1996, l'Etat cherche à faciliter la cohabitation entre le loup et les bergers de montagne en accompagnant les éleveurs.

Des aides aux éleveurs qui se concentrent sur la protection des troupeaux

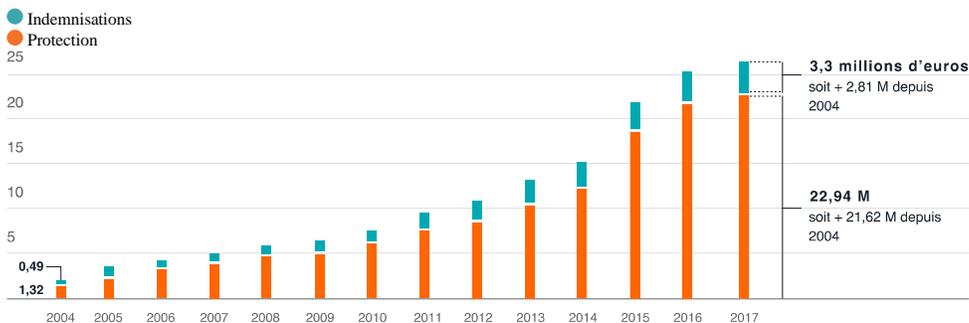


La protection des troupeaux apparaît comme l'élément-clé permettant à terme la coexistence du loup et de l'agropastoralisme : si elle ne peut pas totalement éliminer la prédation du loup, elle la réduit fortement. Une partie du plan loup 2018-2023 s'attache ainsi à l'amélioration de ces mesures de protection, avec notamment la création d'un centre de ressources permettant de recenser les bonnes pratiques,

et le lancement d'une cellule mobile d'intervention et d'accompagnement des territoires les plus touchés.

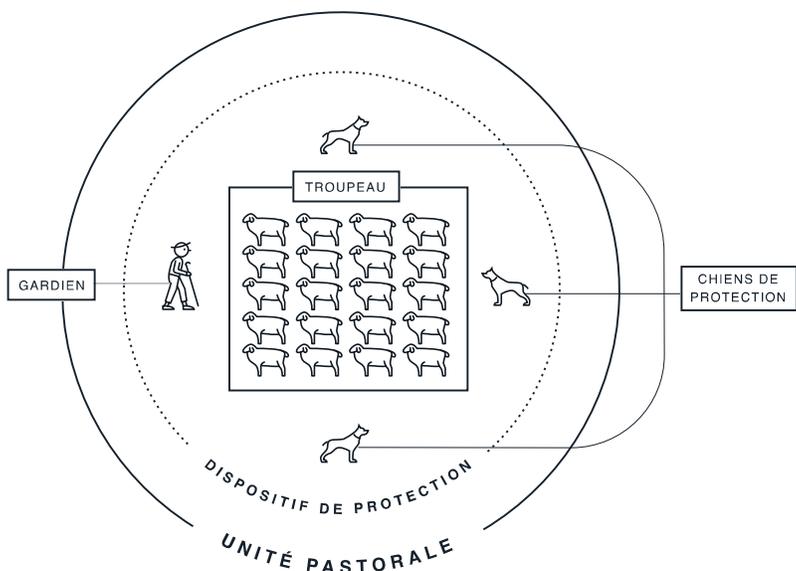
Évolution du montant des aides pour la mise en place des mesures de protection et des indemnités aux éleveurs

En millions d'euros



La mise en place de moyens de protection

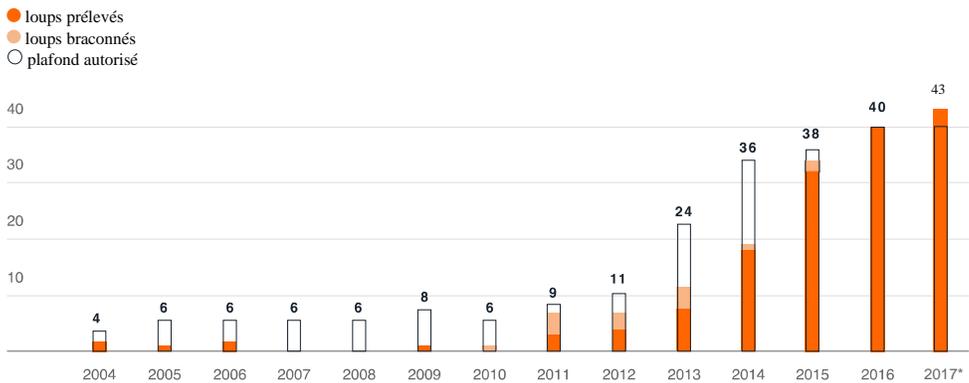
L'Etat aide financièrement les agriculteurs pour plusieurs types de protection : le gardiennage renforcé, l'investissement pour l'électrification de clôture, l'utilisation de chiens de protection, et l'analyse de vulnérabilité. Ces mesures ne sont réellement efficaces que combinées. La protection des troupeaux implique de nouvelles contraintes et un surplus de travail qui peut fragiliser la trésorerie des exploitations malgré les aides et parfois entraîner un abandon de la production ovine.



Les prélèvements de loups pour faire diminuer la prédation

Depuis 2004, l'Etat a mis en place de façon très encadrée la possibilité de tuer des loups afin de prévenir des dommages importants sur les élevages, une dérogation à son statut de protection. Les tirs peuvent être de « défense » ou de « défense renforcée » – l'éleveur bénéficie d'une autorisation de tir dans le cadre de la défense de ses troupeaux – ou encore de « prélèvements » – opération collective qui a pour but l'élimination d'individus en cas de dommages importants et récurrents. Si les effets des tirs de loups sur les attaques de troupeaux font l'objet de débats, ils permettent aussi de faire baisser la tension avec les éleveurs.

Évolution du nombre de loups prélevés



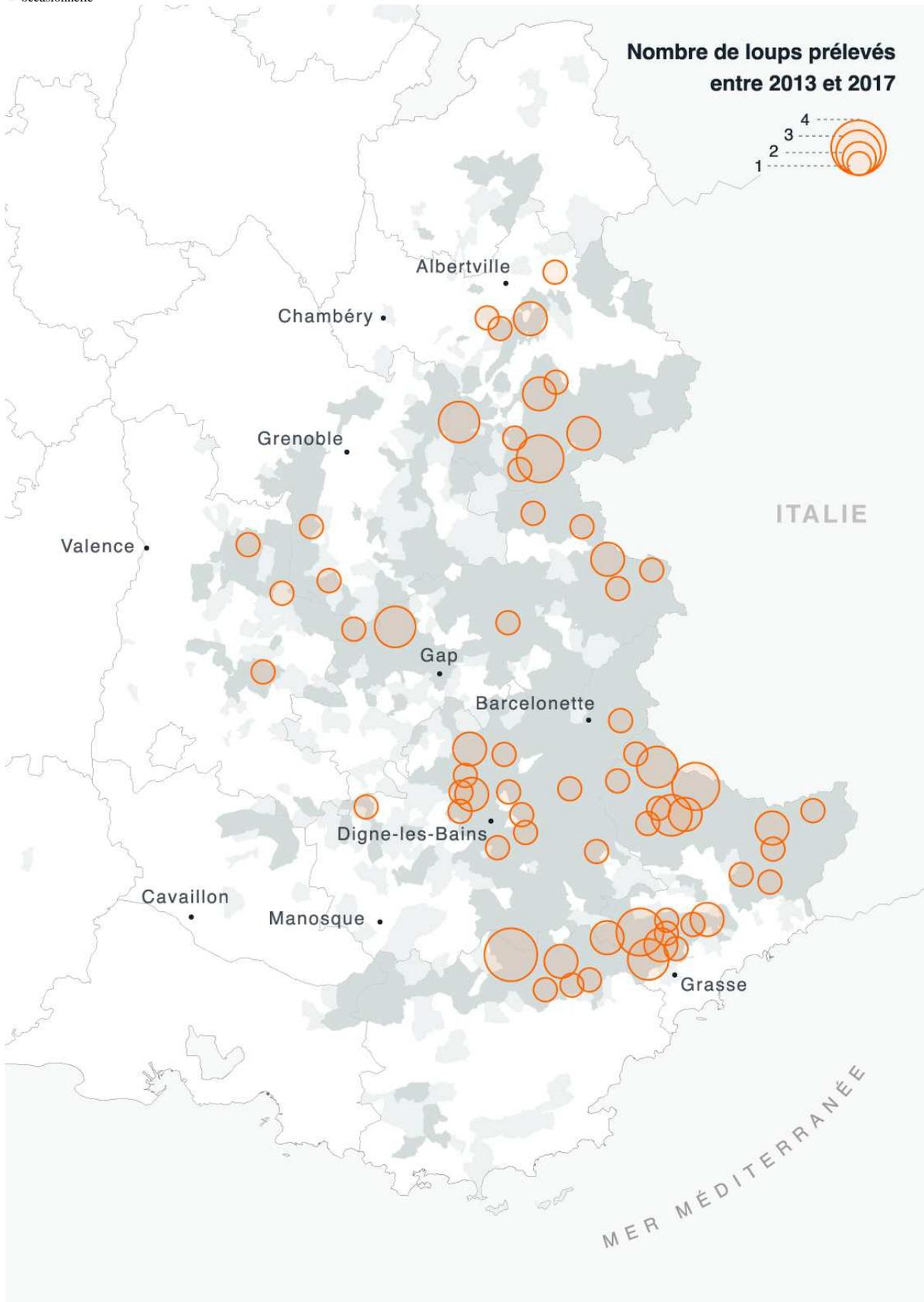
* Plafond dépassé en raison du calage de la période de prélèvement sur l'année civile et non de juin à juin comme auparavant

Ces dernières années, l'Etat a créé une brigade chargée notamment des tirs de défense ou de prélèvement du loup, ce qui lui permet de moins dépendre des chasseurs bénévoles louvetiers, mais aussi d'intervenir directement sur les territoires les plus touchés.

Les prélèvements de loups

présence du loup :

- régulière
- occasionnelle



Le plan 2018-2023 prévoit d'abattre au maximum quarante canidés en 2018, puis, chaque année, entre 10 et 12 % de la population lupine. Un plafond calculé sur la base de travaux scientifiques de manière à ne pas nuire à la conservation de l'espèce. Les tirs de défense seront privilégiés au printemps et à l'été, tandis que les tirs de prélèvement ne pourront s'effectuer que du 1^{er} septembre au 31 décembre dans des territoires victimes d'importantes attaques.

L'espèce étant protégée, les prélèvements de loups créent [des tensions avec des écologistes](#) en raison de son statut et des questions sur la viabilité de l'espèce. A travers ce plan, l'Etat cherche à [trouver un équilibre](#) entre les différents enjeux (protection du loup et agropastoralisme) et entre les différents acteurs (éleveurs et écologistes).

Textes, infographies et design :

Mathilde Costil, Sylvie Gittus-Pourrias et Agathe Dahyot

Développement :

Paul Pichot

Sources :

Jean-Marc Landry, Le loup, Ed. Delachaux et Niestlé, 2017; ONCFS; DREAL Auvergne-Rhône Alpes; Ministère de l'agriculture; Ministère de la transition écologique et solidaire; Registre parcellaire graphique 2012

[Le monde abonnements Profitez du journal où et quand vous voulez. Abonnements papier, offres 100 % numériques sur Web et tablette.](#)

[S'abonner au Monde à partir de 1 €](#)



Déjà abonné au journal *Le Monde* ?

- [Activez votre accès à l'Édition abonnés du Monde.fr](#)
- [Gérez votre abonnement](#)



Les rubriques du Monde.fr

- [International](#)
- [Politique](#)
- [Société](#)
- [Économie](#)
- [Culture](#)
- [Sport](#)
- [Techno](#)
- [Style](#)
- [L'époque](#)
- [Idées](#)
- [Planète](#)
- [Éducation](#)
- [Disparitions](#)
- [Santé](#)
- [Monde Académie](#)

Les services du Monde

- [Annonces auto](#)
- [Annonces immo](#)
- [Conjugaison](#)
- [Cours d'anglais](#)
- [Jeux](#)
- [Formation professionnelle](#)
- [La boutique du Monde](#)
- [Prix de l'immobilier](#)
- [Shopping](#)
- [Source Sûre](#)
- [Trafic](#)
- [Decodex](#)
- [Orthographe et grammaire](#)

Sur le web

- [Télérama](#)
- [Programme TV de TF1 en replay](#)
- [Boutiques à Paris](#)
- [Programme TV de France 5 en replay](#)
- [Boutique culture](#)
- [Sortir à Paris](#)
- [Sélection de livres](#)
- [Programme TV de M6 en replay](#)
- [Spectacles à Paris](#)
- [Programme TV de France 3 en replay](#)

Les sites du Groupe

- [Télérama.fr](#)
- [Talents.fr](#)
- [Le HuffPost](#)
- [CourrierInternational.com](#)

- [Monde-Diplomatique.fr](#)
- [La Société des lecteurs du Monde](#)
- [Le Prix Le Monde de la recherche](#)
- [L'Obs](#)

Partenaires Le Monde

- [recherche de citations](#)
- [Jardinage](#)
- [Pate feuilletée](#)
- [Crepes recette](#)
- [Creme anglaise](#)
- [Formation cisco](#)
- [Codes promo](#)
- [Code promo Fnac](#)
- [Paroles et traduction Dusk Till Dawn](#)

Suivez-nous [Suivez-nous sur Facebook](#) [Suivez-nous sur Twitter](#) [Suivez-nous sur Google Plus](#) [Suivez-nous sur Instagram](#) [Suivez-nous sur Mobile](#) [Abonnez-nous à nos flux RSS](#)

[Recevez nos newsletters](#)

Index actualités [A](#) [B](#) [C](#) [D](#) [E](#) [F](#) [G](#) [H](#) [I](#) [J](#) [K](#) [L](#) [M](#) [N](#) [O](#) [P](#) [Q](#) [R](#) [S](#) [T](#) [U](#) [V](#) [W](#) [X](#) [Y](#) [Z](#)

[© Le Monde.fr](#) | [CGV](#) | [Fréquentation certifiée par l'OJD](#) | [Données personnelles](#) | [Mentions légales](#) | [Qui sommes-nous ?](#) | [Charte groupe](#) | [Publicité](#) | [Aide \(FAQ\)](#)

Journal d'information en ligne, Le Monde.fr offre à ses visiteurs un panorama complet de l'actualité. Découvrez chaque jour toute l'info en direct (de la politique à l'économie en passant par le sport et la météo) sur Le Monde.fr, le site de news leader de la presse française en ligne.